



n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet français et la cinquième des voyelles : un grand U ; un petit u. Membre d'U. ouvrage de tréillageur en forme de U ou de V.

UBEREUX, EUSE (reù, eu-ze) adj. Qui est très fécond. (Peu us.)

UBIQUISTE (ku-i-si-te) n. et adj. (du lat. *ubique*, partout). Fam. Personne ou être qui paraît être dans plusieurs lieux à la fois, ou qui se trouve bien partout. Docteur de l'Université, qui n'était attaché à aucune faculté particulière. (Se dit aussi pour **UBIQUITAIRE**.)

UBIQUITAIRE (ku-i-tè-re) n. m. (du lat. *ubique*, partout). Membre d'une secte de luthériens qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie non par l'effet de la transsubstantiation, mais parce qu'il est présent partout.

UBIQUITÉ (ku-i-té) n. f. (lat. *ubiquitas*; de *ubi*, que, partout). Le fait d'être présent en tout lieu à la fois. *Je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Syn. de **PLUVIOMÈTRE**.
UDOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'udomètre. (On dit aussi **PLUVIOMÉTRIQUE**.)

*** UHLAN** (u asp.) ou *** HULAN** (h asp.) n. m. (turc *oghlan*). Espèce de lancier, dans les armées allemande, autrichienne et russe.

UKASE ou **OUKASE** (ka-ze) n. m. (russe *ukasiti*). Édikt du tsar ; un *ukase impérial*. Fig. Décision empreinte d'absolutisme ; les *ukases d'un chef de bureau*.

UKRAINIEN, ENNE et quelq. **UKRAINIEN, ENNE** adj. et n. De l'Ukraine.

ULCÉRATIF, IVE adj. Qui produit l'ulcération.

ULCÉRATION (si-on) n. f. Formation d'ulcère. L'ulcère lui-même.

ULCÈRE n. m. (lat. *ulcus*, éris). Solution de continuité dans un tissu, avec perte de substance déterminée par une cause locale : *ulcère variqueux*. *Arbor*. Plaie des arbres.

ULCÉRÉ, E adj. (de *ulcère*). *Conscience ulcérée*,

pressée de remords. *Cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER (ré) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Produire un ulcère. Fig. Produire une profonde blessure morale : *cette déception l'a profondément ulcéré*.

ULCÉREUX, EUSE (reù, eu-ze) adj. De la nature de l'ulcère ; *plaie ulcéreuse*. Couvert d'ulcères.

ULCÉROÏDE adj. Qui ressemble à un ulcère.

ULEMA n. m. (ar. *oulema* pl. de *alim*). Docteur de la loi, théologien, chez les musulmans.

ULEX (léks) n. m. Syn. de **AJONC**.

ULIGINAIRE (ji-nè-re) ou **ULIGINEUX, EUSE** (neù, eu-ze) adj. Qui croît ou vit dans les lieux humides ; *plantes uliginaires* ou *uligineuses*.

ULITE n. f. Inflammation de la muqueuse des gencives.

ULUQUE (ul-lu-ke) n. m. Bot. Genre de chénopodiacées du Pérou, à tubercules alimentaires.

ULMACEES (sé) n. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type l'orme. S. une *ulmace*.

ULMAIRE (mè-re) n. f. Genre de rosacées, vulgairement appelées *reines-des-près* : *l'ulmaire* fournit par ses tiges une teinture jaune.

ULMIQUE adj. Se dit d'un acide qui prend naissance dans la décomposition des matières animales et végétales.

ULNAIRE (nè-re) adj. (du lat. *ulna*, os cubital). Qui a rapport à l'os cubital.

ULSTER (ul-stèr) n. m. (du n. d'une province d'Irlande). Long pardessus d'hiver, en forme de robe de chambre.

ULTÉRIEUR, E adj. (lat. *ulterior*). Qui est au delà, par opposition à *antérieur* : *la Calabre Ulérieure*. Qui arrive après, par opposition à *antérieur* : *nouvelle ultérieure*. ANT. **ANTÉRIEUR**.

ULTÉRIÈREMENT (man) adv. Plus tard ; nous examinerons cela ultérieurement. ANT. **ANTÉRIÈREMENT**.



Ulmaire.



Uléma.



Ulster.

ULTIMATUM (*tom*) n. m. (du lat. *ultimus*, dernier). Conditions irrévocables. Dernier mot. Dernière proposition. précise et péremptoire, qu'une puissance fait à une autre, et dont la non-acceptation doit amener la guerre : *signifier un ultimatum*.

ULTIME ou **ULTIEME** adj. (lat. *ultimus*). Dernier, final : *syllabe ultime*.

ULTIMO à v. (mot lat.). En dernier lieu, lorsqu'on a compté par *primo*, *secundo*, etc.

ULTRA, mot lat. signif. au delà, et qui entre dans la composition de beaucoup de mots, pour caractériser ce qui est exagéré. N. m. Celui qui professe des opinions exagérées en politique : *tous les partisans ultra-royalistes*. Sous la Restauration, ultra-royaliste, partisan intransigeant de l'ancien régime.

ULTRA-LIBÉRAL, **E**, **AUX** adj. et n. Qui pousse le libéralisme à ses dernières limites.

ULTRA-MICROSCOPE n. m. Microscope particulier permettant, grâce à son éclairage latéral, de déceler les infimement petits, qui échappent au microscope ordinaire. Syn. APPAREIL À FOND NOIR. — Avec l'ultra-microscope, l'image qui se dessine sous les yeux de l'observateur est l'inverse de celle observée au microscope ordinaire : les corps observés y apparaissent en brillant sur fond noir, par suite de l'éclairage latéral réalisé, au lieu d'apparaître en noir sur fond clair.

ULTRA-MICROSCOPIE n. f. Procédé d'observation au microscope permettant d'étudier des objets trop petits pour pouvoir être observés au microscope ordinaire.

ULTRAMONTAIN, **E** (*tin, è-ne*) adj. et n. (du préf. *ultra*, et du lat. *mons, montis, mont*). Qui est au delà des monts, et particulièrement au delà des Alpes, par rapport à la France : *pays ultramontains*. Se dit des doctrines théologiques particulières ou favorables à la cour de Rome : *les prétentions ultramontaines*. (Son opposé est *gallique, aze*.)

ULTRAMONTANISME (*nis-me*) n. m. Système des ultramontains.

ULTRA-PETITA n. m. (des mots lat. signif. au delà de ce qui a été demandé). Dr. Statuer *ultra-petita*, se dit d'un tribunal qui décide sur les choses qui ne lui étaient pas soumises : *les jugements entachés d'ultra-petita, peuvent être rétractés par la voie de la requête civile*.

ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-on-nè-re*) adj. et n. Se dit des révolutionnaires outrés.

ULTRA-ROYALISTE (*vois-la-tis-te*) n. Partisan outré des doctrines monarchiques. Adjectiv. : *politique ultra-royaliste*.

ULTRA-VIOLET, **ETTE** (*là, è-te*) adj. Se dit des radiations obscures plus réfringibles que le violet.

ULTRA-ZODIACAL, **E**, **AUX** à j. Se dit des planètes dont l'orbite n'est pas comprise entièrement entre les plans qui limitent le zodiaque.

ULULATION (*si-on*) n. f. (de *ululer*) ou **ULULEMENT** n. m. Cri des oiseaux de nuit. (On écrit aussi *UHLULATION* et *UHLULEMENT*.)

ULULER (*lè*) v. n. (du lat. *ululare*, hurler). Crier, en parlant des oiseaux de nuit. (On écrit aussi *UHLULER*.)

ULVACÉES (*sè*) n. f. pl. Famille d'algues vertes, en forme de lame. S. une *ulva*.

ULVE n. f. Bot. Genre d'algues gélatineuses.

UMBRE (*om-bre*) n. m. Genre de poissons physostomes, répandus dans les eaux douces de l'hémisphère boréal : *l'ombre ne dépasse guère une vingtaine de centimètres de long*.

UN, **UNE** à j. numér. Le premier de tous les nombres : *un franc*. Adj. ord. Premier : *travail fait un bon jour*. Qui n'aime pas la division : *Dieu est un ; la vérité est une*. Qui n'est point multiple ; simple : *dans un poème l'action doit être une*. Art. indéf. Quelque, certain : *un ancien* a dit. N. m. Une unité : *un et un font deux*. Le chiffre qui exprime l'unité : *un et un tracé*. Un à un, un succédant à l'autre. Pas un,

aucun, nul. *Ne faire qu'un*, être tout à fait semblable ou parfaitement uni. *En donner une à quelqu'un*, lui en faire accroire. *L'un, un des deux nommés*, par opposition à l'autre. *L'un l'autre*, réciproquement.

UNANIME à j. (du lat. *unus, un*, et *animus*, esprit). Général, sans exception : *un avis unanime*. Pl. Tous du même avis : *nous avons été unanimes*.

UNANIMEMENT (*man*) à v. A l'unanimité : *cette décision a été unanimement approuvée*.

UNANIMITÉ n. f. (de *unanime*). Accord complet des opinions, des suffrages : *proposition adoptée à l'unanimité*.

UNAT (*nô*) n. m. Sorte de pareuses de l'Amérique tropicale.

UNCIAL, **E**, **AUX** (on) adj. V. ONCIAL.

UNCIFORME (on) adj. Qui a la forme d'un crochet. **UNCINÉ**, **E** (on) adj. (du lat. *uncus*, crochet). Qui a un crochet.

UNDECIMO (*on-dè*) adv. (mot lat.). Onzièmement. **UNGUEAL**, **E**, **AUX** (*on-ghu*) à j. (du lat. *unguis*, ongle). Qui a rapport, qui appartient à l'ongle.

UNGUIÈRE (*on-ghu-i*) à j. Qui porte un ongle.

UNGUINEUX, **EUSE** (*on-ghu-i-neux, eu-ze*) adj. (du lat. *ungere*, oindre). Anat. Onctueux.

UNGUIS (*on-ghu-iss*) n. m. (mot lat. signif. ongle). Anat. Très petit os de la face, qui a la forme et la transparence d'un ongle.

UNI, **E** à j. (de *unus*). Sans inégalités : *chemin uni*. Sans ornements : *linge uni*. Sans variétés : *vie unie*. N. m. Chose unie. Etoffe unie, d'une seule couleur : *ne porter que de l'uni*. ANT. *Raboteux, inégal*.

UNIATE n. m. (du lat. *unia, union*). Chrétien grec reconnaissant la suprématie du pape. Adjectiv. : *les Grecs uniates*.

UNICALE (*hè-le*) adj. Bot. Qui n'a qu'une tige. **UNICELLULAIRE** (*sèl-lu-lè-re*) adj. Qui n'est formé que d'une cellule : *organisme unicellulaire*.

UNICOLORÉ à j. Qui est d'une seule couleur.

UNICORNE, **E** à j. Qui n'a qu'une corne.

UNICOTYLÉDONE, **E** adj. Bot. Syn. de MONOCOTYLÉDONÉ.

UNIÈME adj. num. ord. de un. (Ne s'emploie qu'à la suite des dizaines, des centaines, etc. : *le vingt et unième jour*.)

UNIÈMEMENT (*man*) adv. Ne s'emploie qu'en composition : *vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'unifier.

UNIFIER (*fi-è*) v. a. (du lat. *unus*, un seul, et *aeere*, faire. — Se conj. comme *prier*). Réduire plusieurs parties à un seul tout.

UNIFLORE à j. Bot. Qui ne porte qu'une fleur seule.

UNIFOLIÉ, **E** adj. Bot. Qui ne porte qu'une seule feuille.

UNIFORME adj. (du lat. *unus*, un seul, et *forma*, forme). Qui a la même forme : *pareil ; des maisons uniformes*. Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme*. Toujours égal : *allure uniforme*. Qui ne change pas, est toujours le même : *vie, conduite uniforme*. Mouvement uniforme, mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en des temps égaux. N. m. Vêtement uniforme, qui est le même pour toute une catégorie d'individus : *l'uniforme d'un lycée*. Habit militaire, costume de corps : *le prestige de l'uniforme*. Fig. *Endosser l'uniforme*, se faire soldat. *Quitter l'uniforme*, se retirer du service militaire. (V. MILITAIRE.)

UNIFORMEMENT (*man*) adv. D'une manière uniforme : *mouvement uniformément accéléré*.

UNIFORMISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'uniformiser. Son résultat.

UNIFORMISER (*sè*) v. a. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. (lat. *uniformitas*). Etat de ce qui est uniforme.

UNJUGUÉ (*ghè*), **E** adj. Se dit d'une feuille ayant une seule paire de folioles.

UNILABIE, **E** adj. Qui n'a qu'une seule lèvre.

UNILATÉRAL, **E**, **AUX** adj. (du lat. *unus*, un seul, et *latus*, eris, côté). Bot. Situé d'un seul côté : *nectaire unilatéral*. Dr. Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *la donation est une convention unilatérale*.



Ombre.

UNILATÉRALEMENT (*man*) adv. D'une façon unilatérale. (Peu us.)

UNIOLE, E adj. Qui n'a qu'un lobe.

UNIOCLAIRE (*ô-re*) adj. Bot. Qui n'a qu'une loge : *ovaire unioculaire*.

UNIMENT (*man*) adv. D'une façon unie. Sans incantation : *toile tricotée uniment*. Simply, sans ambages : *voilà tout uniment ce que j'ai vu*.

UNIMINAL, E, AUX adj. Qui ne contient qu'un nom. Qui ne peut se faire qu'en indiquant un seul nom : *scrutin unimodal*.

UNIOCLÉ (*uni-o-culé*), E adj. Qui n'a qu'un œil. (Peu us.)

UNION n. f. (lat. *unio*). Association de différentes choses, de manière qu'elles ne forment plus qu'un tout : *l'union de deux terres*. Conformité d'efforts ou de pensées : *l'union fait la force*. Association entre plusieurs personnes : *union commerciale*. Traité d'alliance. Mariage : *union bien assortie*. *Union latine*, convention monétaire entre la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse. ANT. **Désunion, discord**.

UNIONISME (*nis-me*) n. m. Doctrines unionnistes.

UNIONISTE (*nis-te*) n. m. Membre d'une union ouvrière. Partisan du maintien de l'union, dans un Etat confédéré : *les unionistes anglais sont adversaires de l'autonomie irlandaise*.

UNI-OVULÉ, E adj. Bot. Qui ne renferme qu'un ovule.

UNIPARE adj. (du lat. *unus*, un, et *parere*, enfanter). Qui généralement ne donne naissance qu'à un seul petit : *semelle unipare*.

UNIPERSONNEL, ELLE (*pér-so-nèl, è-le*) adj. Gramm. Qui ne s'emploie qu'à une seule personne. (Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3^e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel*.)

UNIPERSONNELLEMENT (*pér-so-nè-le-man*) adv. A la manière des verbes unipersonnels. (Peu us.)

UNIPÉTALE ou **UNIPÉTALE**, E adj. Bot. Qui n'a qu'un seul pétale.

UNIPOLAIRE (*ô-re*) adj. Qui n'a qu'un pôle.

UNIQUE a. j. (lat. *unicus*). Seul en son genre : *fil unique*. Fig. Infinitement au-dessus des autres : *un talent unique*. Singulier, extravagant : *ah ! vous êtes unique*.

UNIQUEMENT (*he-man*) adv. Exclusivement : *penser uniquement au devoir*. Préférentiellement à tout : *aimer uniquement*.

UNIR v. a. (lat. *unire*, de *unus*, un, seul). Conjoindre en un : *unir deux communes*. Joindre l'un à l'autre : *canal qui unit deux mers*. Associer : *unir les plaisirs aux affaires*. Joindre d'amitié, d'intérêt : *l'amitié qui unit deux personnes*. Lier par l'amour, le mariage : *unir deux fiancés*. Aplanner : *unir une allée*. S'**unir** v. pr. S'associer, se lier par les liens de l'amour, du mariage. Devenir uni, s'aplanir. ANT. **Désunir**.

UNIRÉFRINGENT (*jan*), E adj. Qui ne produit qu'une réfraction : *crystal unirefringent*.

UNISÉRIÉ, E adj. Qui ne forme qu'une série. Qui est disposé sur un seul rang.

UNISEXUALITÉ (*sèk-su*) n. f. (de *unisexuè*). Etat d'une fleur qui n'a qu'un sexe.

UNISEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, è-le*) ou **UNISEXUÉ** (*sèk-su-é*), E adj. Bot. Qui n'a qu'un seul sexe.

UNISSON (*ni-son*) n. m. (du lat. *unus*, un, et *sonus*, son). Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même son : *chanter à l'unisson*. Fig. Action simultanée. Accord : *se mettre à l'unisson des circonstances*.

UNISSONANT (*ni-so-nan*), E adj. Musiq. Qui est à l'unisson. (Peu us.)

UNITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'unité politique : *doctrines unitaires*. N. m. Partisan de l'unité, de la centralisation en politique. Sectaire qui ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu, comme les sociétains.

UNITARISME (*ris-me*) n. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ n. f. (lat. *unitas*; de *unus*, un, seul). Principe de tout nombre : *on n'additionne que des unités de même espèce*. Quantité prise pour commune mesurée de toutes 1^s autres de même espèce : *unité de longueur*, de poids, de capacité. Qualité de ce qui est un, par opposition à pluralité : *l'unité de Dieu*.

Action simultanée et tendant au même but : *il n'y a pas d'unité entre eux*. Harmonie d'ensemble d'une œuvre artistique ou littéraire : *unité d'action, de temps, de lieu* (ou *les trois unités*). Dans la littérature classique française, règles dramatiques d'après lesquelles la pièce entière doit se développer : 1^o en une seule action principale, 2^o dans tout l'espace d'une journée, 3^o dans le même édifice, ou au moins dans la même ville.

UNITÉ, IVE adj. Qui unit : *fibres unitives du cœur*. Théol. Vie unitive, vie de perpétuelle union avec Dieu.

UNIVALVE adj. Se dit des fruits capsulaires formés d'une seule pièce, et des mollusques qui n'ont qu'une valve.

UNIVERS (*vèr*) n. m. (lat. *universus*). L'ensemble des choses existantes ; le monde : *l'immensité de l'univers*. La terre et ses habitants : *parcourir l'univers*. Universalité des hommes : *événement qui étonne l'univers*.

UNIVERSALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action d'universaliser.

UNIVERSALISER (*vèr, zè*) v. a. Rendre universel, général.

UNIVERSALISME (*vèr-sa-lis-me*) n. m. Opinion qui ne reconnaît d'autre autorité que le consentement universel. Opinion d'après laquelle Dieu a voulu la rédemption de tous les hommes, et non pas seulement celle des élus.

UNIVERSALISTE (*vèr-sa-lis-te*) n. m. Partisan de l'universalisme.

UNIVERSALITÉ (*vèr*) n. f. Généralité ; totalité : *l'universalité des êtres*; *l'universalité de ses biens*. Caractère de ce qui embrasse toutes les connaissances : *universalité d'esprit*. Logiq. Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSEL, ELLE (*vèr-sèl, è-le*) adj. (lat. *universalis*). Général ; qui s'étend à tout : *remède universel*. Qui a des aptitudes dans tout : *esprit universel*. Legs universel, celui qui embrasse la totalité des biens du testateur.

UNIVERSAL (*vèr-sèl*) n. m. M. C. qui est universel. Philos. Nom sous lequel les scolastiques désignaient les idées ou termes généraux qui servaient à classer les êtres et les idées. (En ce sens, fait au plur. *universaux*.)

UNIVERSELLEMENT (*vèr-sè-le-man*) adv. D'une façon universelle ; de tout l'univers : *savant universellement connu*.

UNIVERSITAIRE (*vèr-si-tè-re*) adj. Qui appartient à l'Université : *études universitaires*. N. m. Professeur de l'Université.

UNIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (du lat. *universitas*, universalité). Groupe d'écoles, nommées *facultés* ou *collèges* suivant le pays, qui donnent l'enseignement supérieur : *l'université de Paris, d'Oxford*. Bâtiments où réside une université. *Université de France* ou *absol.* *l'Université*, corps enseignant choisi par l'Etat, et chargé de donner en son nom l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. (V. *Part. hist.*)

UNIVOLTAIN (*im*) ou **UNIVOLTIN** n. m. (de l'ital. *una*, une, et *volta*, fois). Ver à soie qui ne donne dans l'année qu'une seule génération.

UNIVOQUE adj. (du lat. *unus*, seul, et *vox*, voix). Qui désigne plusieurs objets distincts, mais de même genre, avec le même sens : *homme est univoque à Pierre et à Paul*. Gramm. Qui désigne avec le même son des objets différents : *son est univoque à la partie grossière du blé et à la sensation du bruit*. Musiq. *Consonance univoque*, de même nom.

UPAS (*u-pâs*) n. m. Poisson très dulcifié de divers arbres, en particulier du *strychnos*, et qui sert aux naturels de Java pour empoisonner leurs flèches.

URATE n. m. Genre d'oiseaux rapaces d'Australie, qui sont des aigles d'assez grande taille.

URANATE n. m. Chim. Sel de l'acide uranique.

URANE n. m. Chim. Oxyde d'uranium.



Urate.

URANIE (n^o) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de grands papillons de Madagascar, qui brillent des plus vives couleurs.

URANIQUE adj. Qui concerne l'uranium.

URANITE n. f. Phosphate hydraté naturel d'uranium.

URANIUM (ni-ou) n. m. Chim. Corps simple métallique (U) de densité 18,8. On l'extrait de l'urane, et dont les sels sont radifères.

URANOGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe d'uranographie.

URANOGRAPHIE (f) n. f. (du gr. *ouranos*, ciel, et *graphé*, description). Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANOMÉTRIE (tri) n. f. (du gr. *ouranos*, ciel, et *metron*, mesure). Art de mesurer les distances célestes.

URANOPLASTIE (plas-ti) n. f. Restauration du voile du palais.

URANOSCOPE (no-sko-pe) n. m. Genre de poissons acanthoptères, repandus dans les mers chaudes.

URATE n. m. Sel de l'acide urique.

URBAIN, E (bin, è-ne) adj. et n. (lat. *urbanus*; de *urbs*, ville). De ville, de la ville, par opposition à *rural*: les populations urbaines.

URBANISME n. m. Science de l'aménagement des villes.

URBANISTE (nis-te) n. f. Membre d'une congrégation de femmes qui suit la règle des clarisses, mixtée par Urbain IV.

URBANITÉ n. f. (lat. *urbanitas*). Politesse que donne l'usage du monde: *accueillir un visiteur avec urbanité*.

URCEOLAIRE (lè-re) n. f. Genre de lichens qui vivent sur la terre, les arbres, les rochers.

URCEOLE n. m. (du lat. *urceolus*, petit vase). Organe en forme de sac. Bot. Nom donné au calice quand il est en forme d'outre. Genre de lianes d'Asie qui fournissent du caoutchouc.

URCEOLE, E adj. (de *urceole*). Bot. Se dit d'un calice en forme d'urceole.

URÉDINEES (né) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, qui forment des taches connues sous le nom de *rouilles*. S. une *urédinée*.

URÉDO n. m. Fructification des urédinées.

URÉE (u-ré) n. f. (du gr. *ouron*, urine). Substance azotée que l'on rencontre dans l'urine, qui en contient env. 25 gr. par litre: *l'urée est le produit de la combustion des matières azotées dans l'organisme*.

URÉIDES n. m. pl. Chim. Classe de composés dérivés de l'urée. S. une *uréide*.

URÉMIE (mi) n. f. (de *urée*, et du gr. *haima*, sang). Intoxication du sang par l'urée, observée dans les néphrites.

URÉMIQUE adj. Qui a rapport à l'urémie.

URÉTÉRALGIE (j) n. f. (de *urètre*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans les urètres.

URÉTERE n. m. (gr. *ourétéra*). Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie.

URÉTERIQUE adj. Qui a rapport aux urètres.

URÉTÉRITE n. f. Inflammation des urètres.

URÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'urètre.

URÈTRE n. m. (gr. *ourétéra*). Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.

URGENCE (jan-se) n. f. Qualité de ce qui est urgent: *il y a grande urgence à ce que vous veniez*. *D'urgence*, sur-le-champ.

URGENT (jan), **E** adj. (du lat. *urgere*, presser). Qui ne peut se différer: *affaire urgente*.

URGONIE, ENNE (ni-in, è-ne) adj. Se dit de la partie inférieure du système crécéat: *la crête urgonienne*. N. m.: *D'urgonien*.

URICÉMIÉ (mi) n. f. (de *urique*, et du gr. *haima*, sang). Affection caractérisée par une diminution de l'excrétion de l'acide urique et une accumulation de ce corps dans le sang.



URINAIRE (né-re) adj. Qui a rapport à l'urine.

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent. Pl. des *urinaux*.

URINATION (si-on) n. f. Production de l'urine.

URINATOIRE adj. Qui facilite l'urination.

URINE n. f. (lat. *urina*). Liquide excrétoire, sécrété par les reins et émis par la vessie.

URINER (né) v. a. Evacuer l'urine.

URINIPARE adj. (de *urine*, et du lat. *parere*, engendrer). Qui produit l'urine.

URINOIR n. m. Endroit disposé pour uriner.

URIQUE adj. Chim. *Acide urique*, acide azoté éliminé par l'organisme, que l'on rencontre dans l'urine humaine, et qui constitue la masse entière des excréments de serpents et d'oiseaux. *Calcul urique*, calcul urinaire composé d'acide urique ou d'urate.

URNE n. f. (lat. *urna*). Vase de forme variable, qui servait aux anciens à renfermer les cendres des morts, à puiser de l'eau, etc. Vase qui a la forme d'une urne antique. Boîte ou récipient quelconque, qui sert à recueillir les bulletins de vote, les numéros qu'on tire au sort, etc.

UROBLINE n. f. Pigment biliaire, constituant l'une des matières colorantes de l'urine.

UROCYSTITE (sis-ti-te) n. f. Inflammation de la vessie.

URODÈLES n. m. pl. Ordre de batraciens à corps allongé, à membres courts, comme la salamandre. S. un *urodèle*.

UROSYMIE (né) n. f. (du gr. *ouron*, urine, et *odmés*, douleur). Douleur causée par l'excrétion de l'urine.

UROGASTRE (ghas-tre) n. m. Partie des crustacés, dite vulgairement *queue*.

UROLOTHE n. m. Calcul urinaire.

UROMÈTRE, URÉOMÈTRE, URINOMÈTRE n. m. Aréomètre pour mesurer la densité des urines.

UROPODE n. m. Appendice de l'extrémité de l'abdomen, chez certains crustacés.

UROPYGIAL, E, AUX adj. (du gr. *oura*, queue, et *pygè*, cuisse). Qui appartient au croupion des oiseaux.

URSCOPIE (ro-sko-pli) n. f. Examen de l'urine.

URSULINE n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule, fondé en 1537 par sainte Angèle de Mérici, de Brescia.

URTICACÉES (sé) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones, ayant pour type l'ortie. S. une *urticacée*.

URTICAIRE (hè-re) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'ortie: *l'urticaire est souvent le résultat d'une intoxication alimentaire*.

URTICANT (kan), **E** adj. Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.

URTICATION (si-on) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Figure accompagnée d'une sensation de brûlure, que produit sur la peau les poils de l'ortie. Flagellation que l'on pratique avec des orties fraîches, pour produire sur la peau une excitation révulsive.

URUBI n. m. Espèce de vautour, de la taille d'un dindon, répandu dans toute l'Amérique chaude. — L'urubu est noir, avec les pieds rougeâtres, la face et le cou roux et bleuâtres. Très commun dans les lieux habités, il rend service en dévorant les charognes et les ordures jusque dans les rues des villes.

URUS (u-rus) ou **URÉ** n. m. Nom donné à l'aurochs, ou bison d'Europe.

URVILLE (vi-lé) n. f. Genre de sapindacées américaines.

US (uss) terminaison d'un grand nombre de mots latins. *Fam. Savant en us*, pédant.

US (uss) n. m. pl. (lat. *usus*). Usages: *les us et coutumes de ce pays*.

USABLE (za-ble) adj. Qui l'on peut user. **ANT. Inusable.**

USAGE (u-sa-jé) n. m. (de *us*). Coutume, pratique consacrée: *s'accoutumer aux usages reçus*. Action de se servir, emploi: *usage des richesses*. Coutume qui règle l'emploi des mots et des tours de phrase: *expression hors d'usage*. Droit de se servir d'une chose qui appartient à autrui; jouissance: *se réserver*



Urubu.

rer l'usage d'une chose. Connaissance acquise par la pratique de ce qu'il faut faire ou dire en société : *usage du monde*. N. m. pl. Terrains vagues appartenant à une commune, et sur lesquels les habitants avaient le droit de faire paître leurs bestiaux.

USAGÉ, E (u-zà) adj. (de usage). Qui a déjà servi : *vêtements usagés*.

USAGER (u-zà-jé). **ÈRE** adj. Destiné à l'usage habituel. *Effets usagers*, effets non soumis aux droits de douane. Personne qui a le droit d'usage, de pâture dans les forêts.

USANCE (u-zan-sè) n. f. Terme de trente jours habituellement fixé pour le paiement d'une lettre de change.

USANT (u-zan), **E** adj. Dr. Qui use, qui a droit d'user : *filie usante de ses droits*.

USÉ (u-zé), **E** adj. (de user). Affaibli : *homme usé*. Banal, pour avoir été trop répété ou employé : *sujet usé*.

USER (u-zé) v. n. (du lat. *usus*, usage). Faire usage, se servir : *user d'un droit*. Avoir recours à : *user de violence*. *User mal*, abuser. En user, agir, se conduire : *vous en uses mal avec lui*. V. a. Con sommer par l'usage : *user de l'huile*. Détériorer par l'usage : *user la pointe d'un couteau*. Diminuer par le frottement, le volume de : *le grès use le fer*. Fig. Détruire, anéantir progressivement : *user sa santé*.

USER (u-zé) n. m. (v. user pris substantif). Usage, durée de l'emploi : *cette étoffe est d'un bon user*.

USINE (u-zî-ne) n. f. (lat. *officina*). Grand établissement de fabrication, comme forge, fonderie, etc.

USINER (né) v. a. Soumettre une pièce brute à l'action d'une machine-outil. Fabriquer dans une usine : *usiner des obus*.

USINIER (u-zî-nî-é) n. m. Qui exploite une usine.

USITÉ (u-zî-té), **E** adj. (lat. *usitatus*). Qui est en usage : *terme qui n'est plus usité*.

USTENSILE (us-tân-sî-le) n. m. (lat. *utensilia*). Petit meuble, instrument, etc., servant aux usages de la vie courante et à l'exercice de certaines professions.

USTILAGINEES (us-tî-né) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, sur lesquels ils produisent le charbon et la carie. S. une *ustilaginee*.

USTION (us-tî-on) n. f. (du lat. *urere*, brûler). Action de brûler. *Chir.* Effet d'un caustère actuel. (Peu us.)

USUCAPION (u-zu-ka) n. f. (du lat. *usus*, usage, et *capere*, prendre). En droit romain, mode d'acquisition de la propriété, fondé sur une possession prolongée pendant un certain temps.

USUEL, ELLE (u-zu-él, é-le) adj. (du lat. *usus*, usage). Dont on se sert ordinairement : *termes usuels*.

USUELEMENT (u-zu-é-le-man) adv. D'une façon usuelle. (Peu us.)

USUFRACTAIRE (u-zu-fruk-tu-ère) adj. Qui ne donne que l'usufruit.

USUFRUIT (u-zu-fru-i) n. m. (du lat. *usus*, usage, et *fructus*, fruit). Jouissance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue propriété appartient à un autre. — L'*usufruit* est le droit d'user d'une chose qui appartient à autrui, et d'en percevoir les fruits à titre définitif, le propriétaire de la chose n'en conservant que la nue propriété. Les fruits sont les produits périodiques et réguliers de la chose donnée en usufruit. L'*usufruit légal* est celui que la loi accorde au père et mère sur les biens de leurs enfants mineurs ; au mari, sur les biens dotaux de sa femme.

USUFRUITIER (u-zu-fru-i-tî-é), **ÈRE** n. Qui a l'usufruit : *l'usufruitier d'un bien*. Adjectif. *Réparations usufruitières*, celles qu'incombent à l'usufruitier.

USURAIRE (u-zu-rè-re) adj. Où il y a usure : *prêt usuraire*.

USURAIREMENT (u-zu-rè-re-man) adv. D'une manière usuraire.

USURE (u-zu-re) n. f. (lat. *usura*). Intérêt d'un capital prêté au-dessus du taux fixé par la loi : *le délit d'habitude d'usure est puni d'amende et d'emprisonnement*. Fig. Profit disproportionné avec l'objet qui le procure. Avec usure, au delà de ce qu'on a reçu : *rendre avec usure une injure reçue*.

USURE (u-zu-re) n. f. (de user). Détérioration, que produit l'usage ou le frottement.

USURIER (u-zu-ri-é), **ÈRE** n. Qui prête à usure Adjectif : *banquier usurier*.

USURPATEUR, TRICE (u-zur) n. Personne qui usurpe. *Spécialement*. Personne qui s'empare, par des moyens injustes, de l'autorité souveraine.

USURPATION (u-zur-pa-si-on) n. f. Action d'usurper : *usurpation de fonctions publiques*. Etat qui en résulte. Par ext. Objet usurpé.

USURPATOIRE (u-zur) adj. Qui a le caractère de l'usurpation.

USURPER (u-zur-pé) v. a. (lat. *usurpare*). S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre : *usurper un trône*. Fig. Arriver à posséder sans droit : *réputation usurpée*.

UT (u) n. m. (premier mot de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. [V. GAMME.]) Première note de la gamme ordinaire. Signe qui la représente. (On dit auj. *do*, en solifiant la *clef d'ut*. [V. CLER.])

UTÉRIN, E adj. (du lat. *uterus*, ventre). Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père. Qui concerne l'utérus : *maladies utérines*.

UTÉRUS (russ) n. m. (mot lat.). Organe de la gestation, chez les animaux supérieurs. (Syn. MATRICE.)

UTILE adj. (lat. *utilis*; de *uti*, se servir). Qui rend service : *des travaux utiles*. *Temps utile*, temps opportun, au delà duquel il n'est plus utile d'agir. *L'utile* n. m. Ce qui est utile : *joindre l'utile à l'agréable*. ANT. *Inutile*.

UTILÈMENT (man) adv. D'une manière utile.

ANT. *Inutilement*.

UTILISABLE (za-bî-le) adj. Qui peut être utilisé.

ANT. *Inutilisable*.

UTILISATION (za-si-on) n. f. Action ou manière d'utiliser. ANT. *Inutilisation*.

UTILISER (zé) v. a. Tirer parti de. ANT. *Inutiliser*.

UTILITAIRE (tè-re) adj. Qui se propose surtout l'utilité : *morale utilitaire*. N. Personne qui met l'utilité au-dessus de toute autre considération. *Philos.* Partisan de l'utilitarisme.

UTILITARISME (ris-me) n. m. Système de morale, qui place dans l'intérêt particulier ou général la règle de nos actions : *Stuart Mill a défendu l'utilitarisme*.

UTILITÉ n. f. Service que rend une personne ou un objet : *l'utilité d'une mesure*. N. f. pl. Au théâtre, emploi subalterne. Personne qui remplit : *jouer les grandes, les petites utilités*. ANT. *Inutilité*.

UTOPIE (pt) n. f. (du n. lat. *Utopia* pays imaginaire inventé par le chancelier anglais Thomas Morus, et donné comme titre à un de ses livres). Système ou plan qui paraît d'une réalisation impossible.

UTOPIQUE adj. Qui a le caractère de l'utopie.

UTOPISTE (pis-tè) n. Personne qui fait des utopies, qui forme des projets imaginaires.

UTRAQUISTE (ou-ti-sè) n. m. (du lat. *utraque*, l'une et l'autre). Nom donné aux Hussites de la Bohême, qui communiaient sous les deux espèces.

UTRICULAIRE (lè-re) adj. Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULARIACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *utriculariacée*.

UTRICULE n. m. Bot. Petite outre.

UTRICULEUX, EUSE (lè, eu-sè) adj. Qui est garni d'utricules.

UVAIRE (vè-re) adj. Bot. Qui se compose de petits grains globuleux comme le raisin (en lat. *uva*).

UVA-URSI n. m. Espèce d'Ericacée, dont les feuilles sont employées en infusions diurétiques.

UVE n. f. Pommade de blanc de plomb.

UVÉE (vé) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Couche pigmentaire de l'iris. Ancien nom de la choroïde.

UVEITE n. f. Inflammation de l'uvée.

UVIFORME adj. Qui a la forme du raisin.

UVULAIRE (lè-re) adj. Qui a rapport à l'uvule. N. f. Genre de lilacées ornementales.

UVULE n. f. Nom scientifique de la luette.

